



**SAINT-AQUILIN**

**Mairie  
Le bourg  
24110 SAINT-AQUILIN**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 12 AVRIL 2017**

**Présents** : Annick DEZON, Eric GUTKOWSKI, Jean-Luc PARISOT, Josiane DURIEUX, Pascal DEGUILHEM, Jacques MAGNE, Alain SOUDEIX, Philippe CHERCHOULY, Cécile CLERC, Claude BERNADO,

**Absents excusés** : Morgane de SEISSAN (a donné pouvoir à E. GUTKOWSKI), Daniel DESMAISON (a donné pouvoir à J. MAGNE)

**Absentes** : Marie-France REY, Fanny DESMOULIN

Le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, est approuvé à l'unanimité.

Le compte administratif 2016 de la commune, de l'assainissement et du multiple rural est approuvé à la majorité par 10 voix pour et 2 abstentions

Vote du taux des taxes

A l'unanimité, le conseil municipal reconduit les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017, à savoir :

|                          |                   |               |
|--------------------------|-------------------|---------------|
| Taxe d'imposition        | 449 600 x 13,36 % | = 60 067,00 € |
| Taxe foncière (bâti)     | 274 700 x 17,34 % | = 47 633,00 € |
| Taxe foncière (non bâti) | 22 300 x 56,86 %  | = 12 680,00 € |

**Soit un produit fiscal attendu de : 120 380,00 €**

Vote des budgets 2017, à l'unanimité

**Commune**, le budget s'équilibre

En fonctionnement à 458 626,26 € et en investissement à 299 902,89 €

**Assainissement**, le budget s'équilibre

En fonctionnement à 26 335,55 € et en investissement à 31 661,00 €

**Multiple rural**, le budget s'équilibre

En fonctionnement à 18 956,28 € et en investissement à 20 202,00 €

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 de l'assainissement

Avec un excédent d'exploitation de : 11 460,55 €

Virement à la section d'exploitation c/1068 : 10 226,20 €

Affectation à l'excédent reporté : 1 234,35 €.

Affectation des résultats de l'exercice 2016 du multiple rural

Avec un excédent d'exploitation de : 5 702,57 € et

Un excédent d'investissement de : 803,76 €

Les résultats de chaque section sont reportés automatiquement.

Affectation des résultats de l'exercice 2016 de la commune

Avec un excédent d'exploitation de : 81 078,44 € et  
Virement à la section d'exploitation c/1068 : 33 029,87€  
Affectation à l'excédent reporté : 48 048,57 €.

Créances irrécouvrables - Admission en non valeur

Pour le multiple rural, l'état des créances s'élève à 101,98 € et pour la commune à 77,15 €. A l'unanimité, les créances irrécouvrables sont admises en non valeur.

Renouvellement des lignes de trésorerie concluent avec la Caisse d'Epargne pour 30 000 € sur une durée de un an, au taux fixe de 1,40 % et le Crédit Agricole pour 20 000 € sur une durée d'un an, au taux de 1,70 %.

Le séance est levée à 21H00